



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 20/02/2017	Dossier complet le : 20/02/2017	N° d'enregistrement : F01117P0026

**1. Intitulé du projet**

Restructuration lourde d'un ensemble immobilier à destination de bureaux à Paris (75001)

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale : SAS PAVLIAUX

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : MATTHIAS VALLE - Directeur Technique

RCS / SIRET : 8 2 1 | 1 0 6 | 3 9 0 | 0 0 0 | 1 5 |      Forme juridique : SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique n°39 : travaux, constructions et opérations d'aménagement, y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Construction qui crée une surface supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares. Dans le cadre du projet de restructuration, le projet prévoit la création d'une surface de plancher 10 529m <sup>2</sup>

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet a pour objet la restructuration lourde d'un immeuble situé au 39-41 rue Cambon, dans le 1er arrondissement de Paris.

L'immeuble, construit en 1912, développe, dans son état actuel, une surface de plancher de 18 235m<sup>2</sup> de locaux à destination de bureaux, sur une parcelle de 3 170m<sup>2</sup>.

Il est composé de 7 niveaux de superstructure et 4 niveaux d'infrastructure. Une des ambitions majeures du projet est de remédier aux altérations qu'il a subies depuis sa construction, en supprimant notamment un niveau de superstructure (R+3) créé en 1990, et ce afin de retrouver les hauteurs de planchers d'origine de l'immeuble.

Cette volonté de restitution patrimoniale de l'immeuble induit des démolitions/reconstructions de planchers conséquentes sur la même unité foncière et dans l'emprise du bâtiment actuel.

A terme, le futur immeuble, à destination inchangée de bureaux, développera une surface de 17 417 m<sup>2</sup>, inférieure de 818m<sup>2</sup> à la surface actuelle (18 235m<sup>2</sup>).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet sera l'occasion de mettre en œuvre une démarche environnementale volontaire visant une double certification :

- NF HQE Bâtiments Tertiaires - Neuf - version 2015 niveau "Exceptionnel"
- BREEAM International Non-Domestic Refurbishment 2015 niveau "Very Good".

Une étude de faisabilité est en cours concernant les labels BiodiverCity et Well.

Le projet se situe dans une zone dense fortement urbanisée et dans un Secteur de renforcement du végétal du PLU de la Ville de Paris.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 30 mois. Ils comprennent une première phase de curage de 6 mois et 24 mois de travaux comprenant les démolitions et les reconstructions.

Le chantier devra se plier aux exigences d'une charte de chantier à faible impact environnemental, de manière à :

- trier et valoriser un maximum de déchets de chantier (recyclage ou valorisation énergétique),
- limiter autant que possible les nuisances et pollutions,
- limiter les consommations de ressources (fioul, eau, électricité),
- informer les riverains de l'avancement du chantier et leur permettre de faire part de leurs éventuelles observations.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'immeuble accueillera le futur siège d'un intervenant majeur du luxe français et international.

La conception du projet permettra une capacité d'accueil maximum de 1 200 personnes.

Les accès piétons sont prévus au niveau rez de chaussée . A ce niveau se situeront aussi les entrées et sorties de véhicules légers et des livraisons.

A partir du niveau Rez de Chaussée, l'immeuble sera composé de 7 niveaux de superstructure et 4 niveaux d'infrastructure.

Les niveaux de superstructure accueilleront les espaces de travail . Au dernier étage , des locaux dédiés à la vie collective (restauration/réunions) s'ouvriront sur une généreuse terrasse paysagée.

Les deux premiers niveaux d'infrastructure seront destinés à la vie collective ( foyer/auditorium, restauration collective), aux locaux de stockage et aux locaux techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'immeuble.

Les deux derniers niveaux seront affectés aux livraisons et au stationnement véhicules et 2 roues.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).  
Le projet est soumis à une demande de Permis de Construire valant Démolition.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la parcelle :	3 170m <sup>2</sup>
Surface de Plancher - Etat Existant :	18 235m <sup>2</sup>
Surfaces végétalisées - Etat existant :	664m <sup>2</sup>
Nombre de place de parking - Etat existant :	199 places
Surface de Plancher - Projet :	17 417m <sup>2</sup>
Surfaces végétalisées - Projet :	985m <sup>2</sup>
Nombre de place de parking - Projet :	134 places

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

39-41 rue Cambon - 75001 Paris

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 48° 52' 08" N Lat. 2° 19' 38" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ...° ...' ...'' Lat. ...° ...' ...''

Point d'arrivée : Long. ...° ...' ...'' Lat. ...° ...' ...''

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

**Le projet se situe-t-il :**

**Oui Non**

**Lequel/Laquelle ?**

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (approuvé au Conseil de Paris pour la période 2015-2020)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment est situé en site inscrit et dans le périmètre de nombreux bâtiments inscrits et classés au titre des Monuments Historiques (dans les 1er et 8ème arrondissements de Paris).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone d'aléa jusqu'à 1 m d'eau étendu à l'ilot du PPRI de la Ville de Paris.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La base de données BASOL ne recense aucun site ou sol pollué dans le 1er arrondissement de Paris. Le projet étant sur une parcelle entièrement construite avec sous-sol total, aucune recherche de pollution de sol n'a été réalisée.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville de Paris est située dans la zone de répartition des eaux 03001.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas dans un site naturel inscrit. Il est à 1.5km du square du Vert Galant (site inscrit le plus proche)
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Champs-Elysées entre Concorde et le Rond-point : à plus de 640m du projet - Jardins situés aux n° 6, 8, 10, 12, 14, 16 et 18, av Gabriel : à plus de 500m du projet - Parc Monceau : à plus de 1.6km du projet La densité du réseau urbain n'autorise que très peu d'échanges entre le site du projet et ces zones (cf. rapport de l'écologue missionné sur le projet)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de création de niveaux de sous-sol, pas de terrassement prévu
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'utilisation de ressources naturelles hormis quelques apports de terre pour la végétalisation de certaines terrasses.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un écologue a été missionné sur le projet. Dans son diagnostic initial, il conclut que le projet présente très peu d'intérêt floristique (espèces plantées issues de la filière horticole, espèces envahissantes) et un intérêt faunistique limité voire nul.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La densité du réseau urbain n'autorise que très peu d'échanges entre le site du projet et ces zones (cf. pages 9 et 10 du rapport de l'écologue missionné sur le projet, notamment la carte n°4 des éléments rapprochés de Trame verte et Bleue du site de l'étude).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà entièrement construit
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone d'aléa jusqu'à 1 m d'eau étendu à l'ilot du PPRI de la Ville de Paris.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de déplacement sera mis en œuvre pour inciter les futurs occupants à utiliser les transports en commun et/ou à choisir les modes de transport les moins polluants, tels que les véhicules électriques (le projet prévoit la mise en œuvre de bornes de recharge) ou le vélo (des locaux à vélos sécurisés et de vestiaires à destination des cyclistes seront créés). Les livraisons seront également abordées dans ce plan de déplacement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité de voies classées au sens du classement acoustique des infrastructures de transports terrestre : à moins de 100m du Bd des Capucines et de la rue Duphot (cat. 3), et à plus de 100m des rues des Capucines et Saint-Honoré.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le programme environnemental exige la limitation de tout risque de pollution lumineuse.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents sont les eaux pluviales et les eaux usées. Concernant les rejets d'eaux pluviales, le projet respectera l'abattement imposé par la ville de Paris (zone d'abattement normal : 50% de la pluie de 16 mm)
	Engendre-t-il la production de déchets : non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déchets pendant les travaux et l'exploitation. La gestion des déchets de chantier sera optimisée en conformité avec une charte chantier à faible impact environnemental rédigée suivant les exigences des certifications HQE et BREEAM : tri sélectif, traçabilité, valorisation, etc. Les déchets prévisionnels d'exploitation ont été identifiés pour chaque activité (bureau, restauration, entretien et maintenance) dans une notice déchets.

B/L



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet s'inscrit dans une démarche de double certification environnementale NF HQE Bâtiments Tertiaires - Neuf - version 2015 niveau "Exceptionnel" et BREEAM International Non-Domestic Refurbishment 2015 niveau "Very Good".

Une étude de faisabilité est en cours concernant les labels BiodiverCity et Well.

Pour limiter les nuisances liées aux travaux, les entreprises auront l'obligation de respecter les exigences de la charte chantier à faible impact environnemental qui s'attache notamment à la mise en œuvre de dispositifs pour limiter les pollutions (de l'eau, de l'air, du sol), limiter les nuisances (bruit, poussière, trafic), limiter les consommations de ressources (énergie et eau) et gérer durablement les déchets.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site est dans une zone urbaine très dense et ne présente pas d'intérêt floristique ou faunistique. La densité du réseau urbain n'autorise que très peu d'échanges entre le site du projet et les sites naturels inscrits ou classés.

Le projet s'inscrit dans un projet de démolition/reconstruction, sur la même unité foncière, dans l'emprise du bâtiment actuel et pour une destination inchangée de bureaux. Il développera, après travaux, une surface de plancher inférieure de 818m<sup>2</sup> à la surface actuelle.

Le projet fait l'objet d'une démarche environnementale poussée et un écologue a été missionné dans le but d'améliorer la biodiversité du site.

Au regard de ces éléments, nous sollicitons une dispense d'étude d'impact pour notre projet.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

10/11

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage au pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Analyse de site Annexe 8 : Rapport sur l'évaluation du volet "Land Use and Ecology" de la certification BREEAM

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Rait à PARIS

le 15/02/2017

Signature

**PAVLIAUX SAS**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 100 000 000,00 €  
39-41 rue Cambon  
75001 PARIS  
821 106 380 RCS PARIS

Insérez votre signature en indiquant sur le tableau ci-dessus

Etude au cas par cas | Annexe 2: Plan de situation  
Restructuration d'un ensemble immobilier : sur la commune de Poix (75001)



Plan de situation - Echelle 1/16000

*Handwritten signature or mark.*

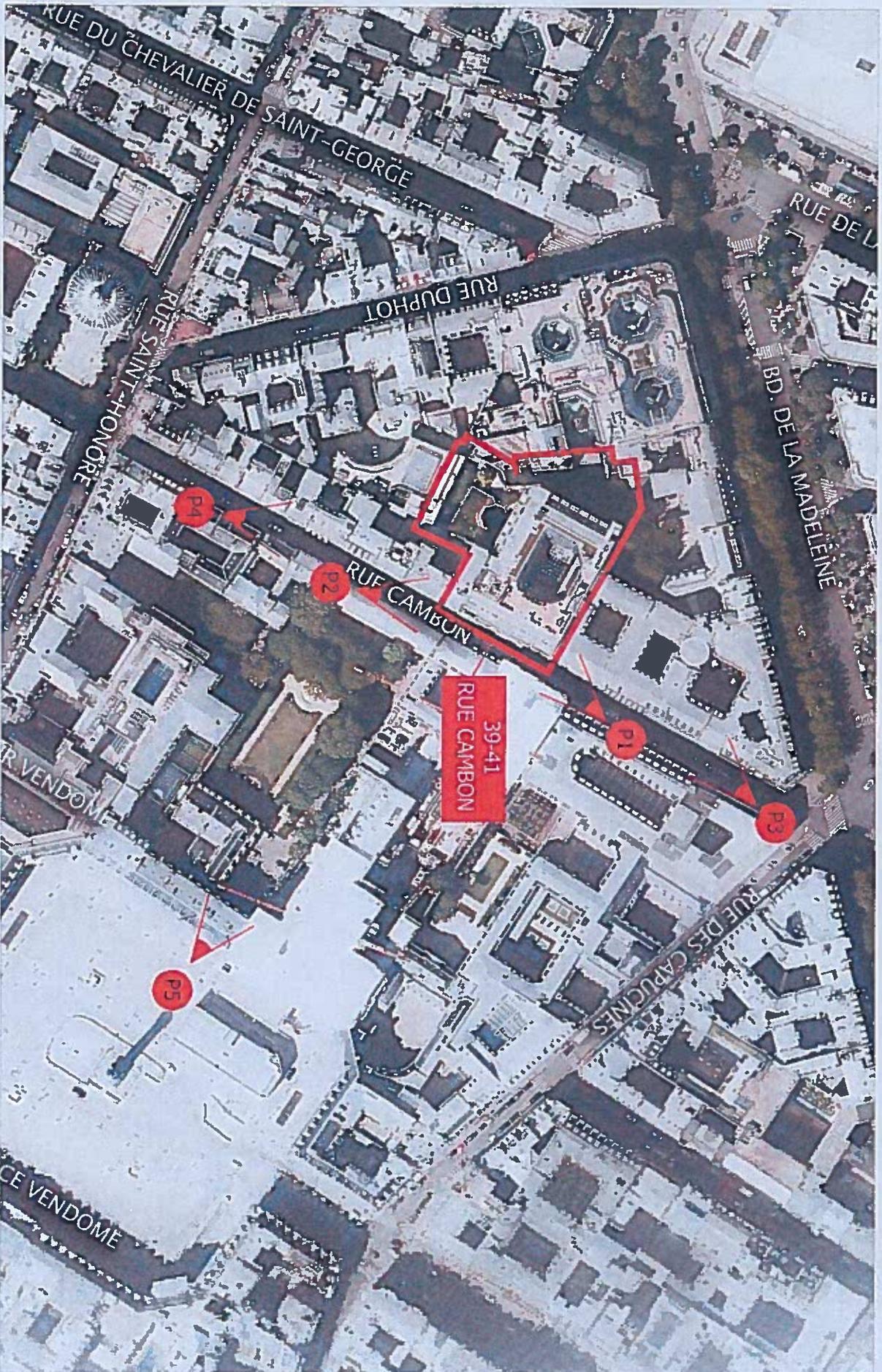
Etude au cas par cas | Annexe 2: Plan de situation  
Restructuration d'un ensemble immobilier sur la commune de Paris (75001)



Plan de situation - Echelle 1/2000



Etude au cas par cas | Annexe 3: Photos de l'environnement proche & lointain  
Restructuration d'un ensemble immobilier sur la commune de Paris (75001)



Plan de repérage des photos

Etude au cas par cas | Annexe 3: Photos de l'environnement proche  
Restructuration d'un ensemble immobilier sur la commune de Paris (75001)



Photo P1 - Septembre 2016

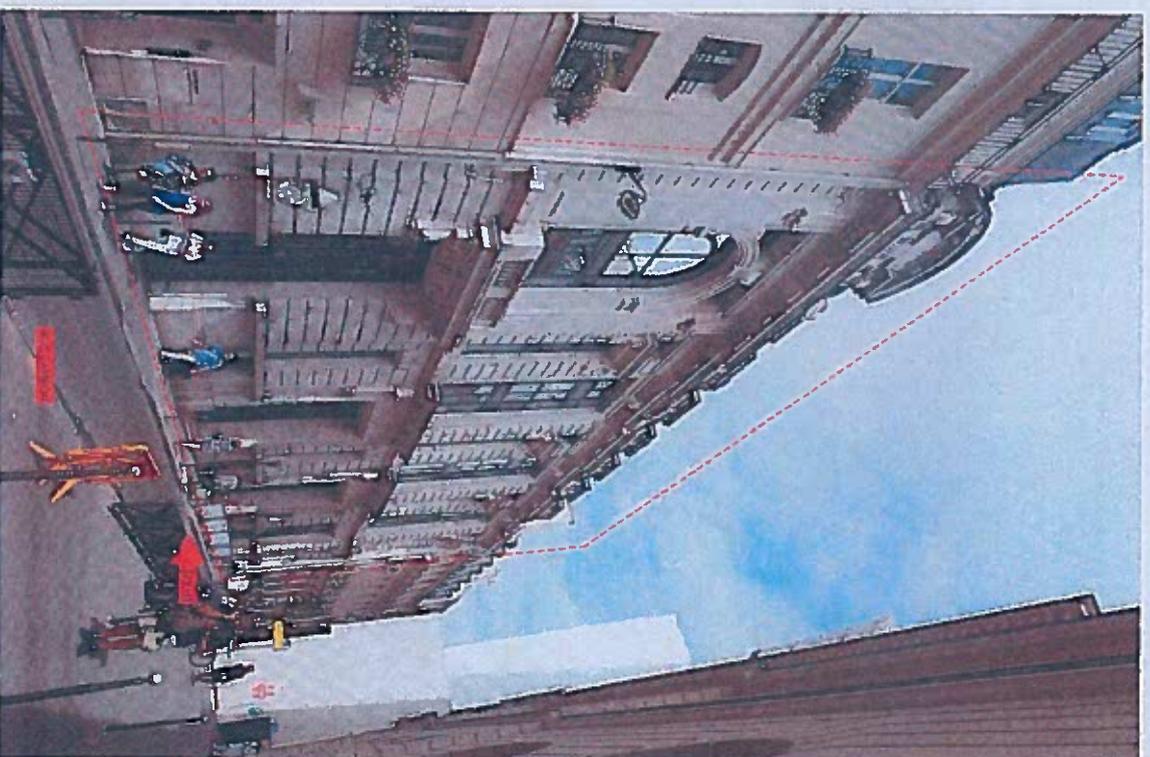


Photo P2 - Septembre 2016

*Handwritten signature or mark.*

Etude au cas par cas | Annexe 3: Photos de l'environnement lointain  
Restructuration d'un ensemble immobilier sur la commune de Paris (75001)

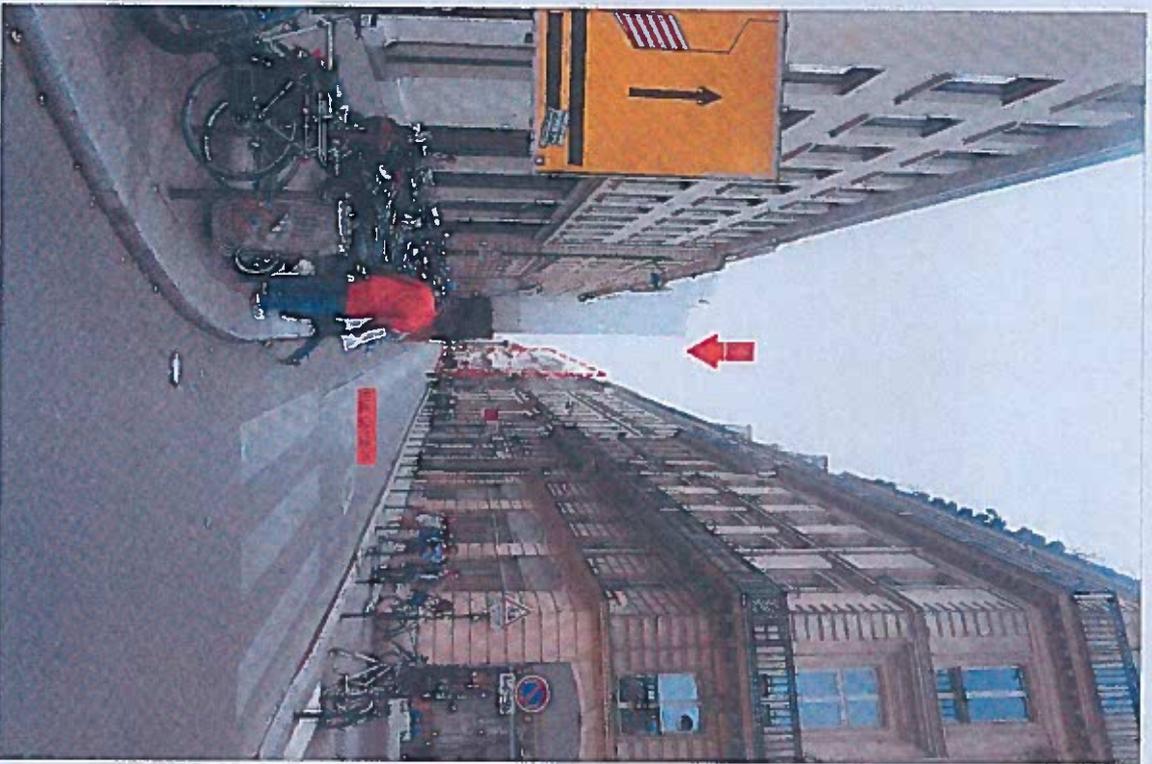


Photo P3 - Septembre 2016

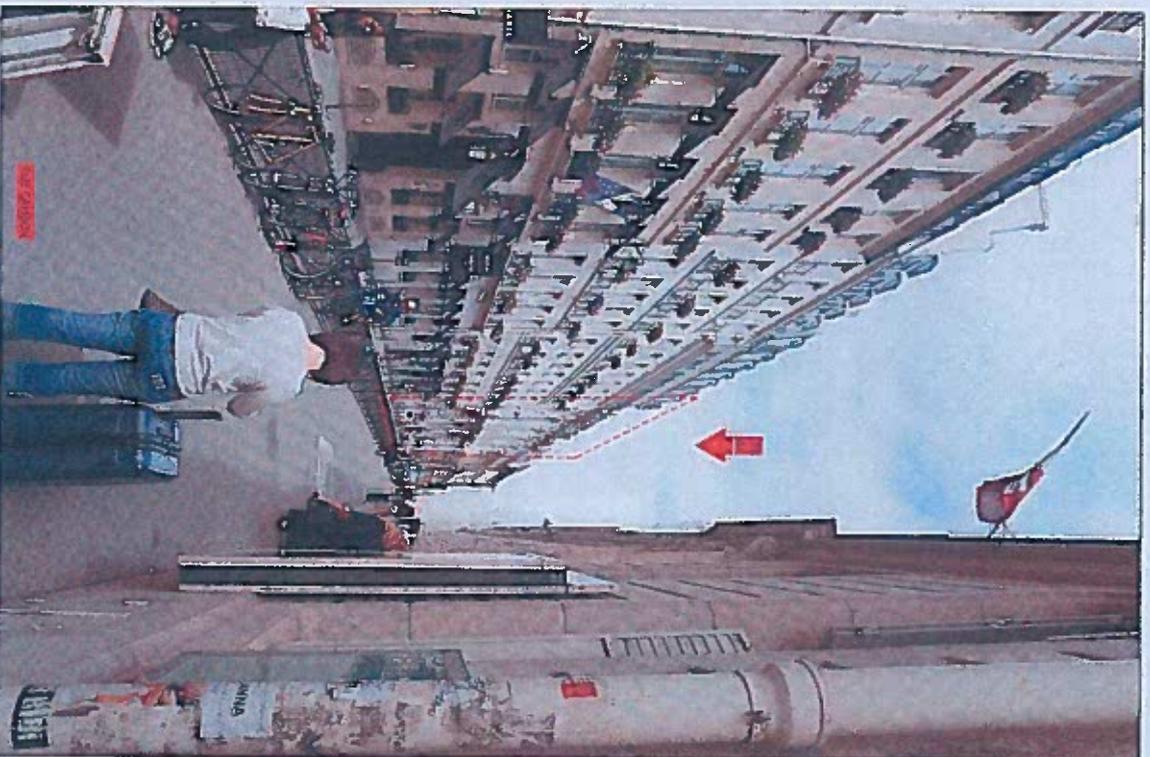


Photo P4 - Septembre 2016

f

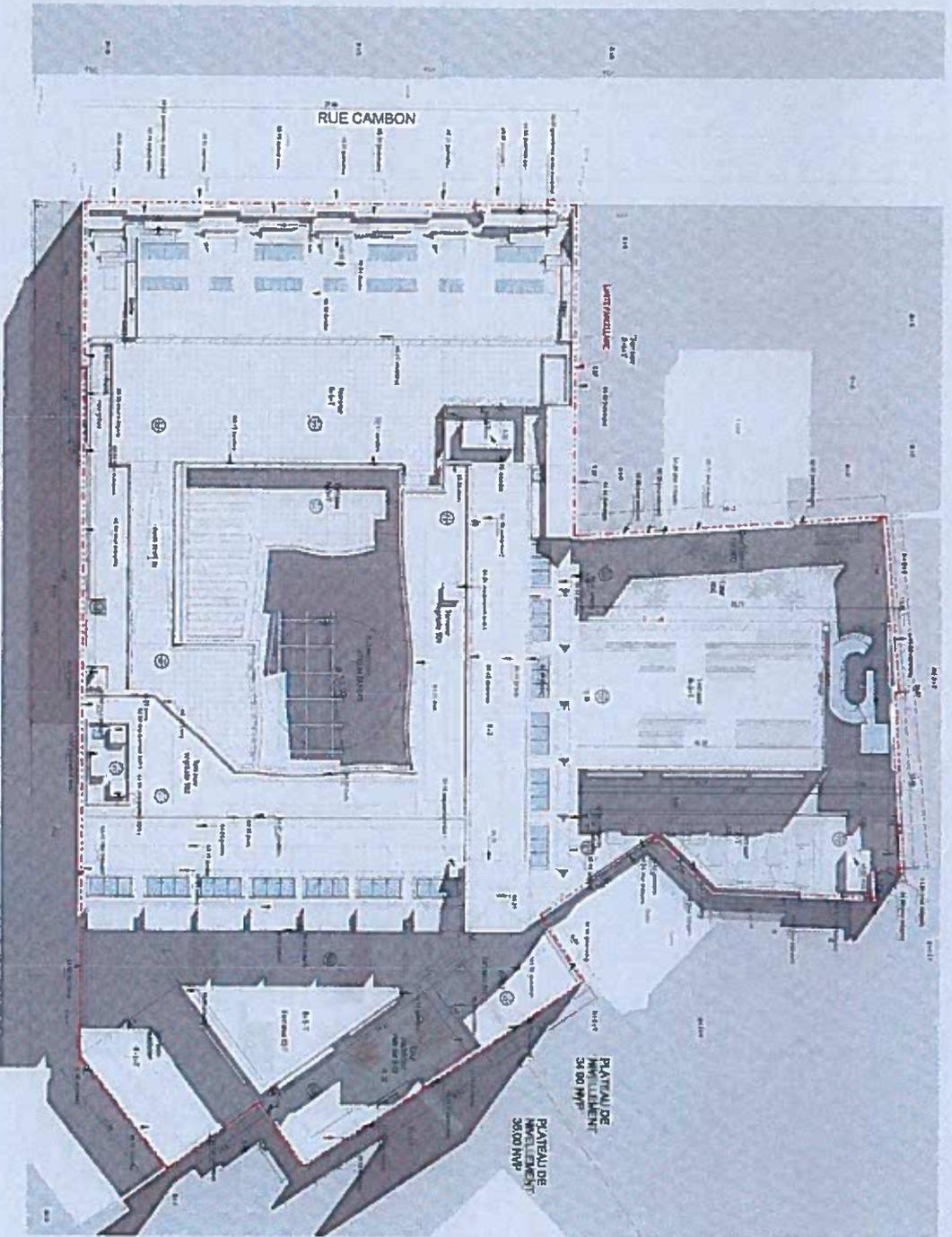
Etude au cas par cas | Annexe 3: Photos de l'environnement lointain  
Restructuration d'un ensemble immobilier sur la commune de Paris (75001)



Photo P5 - Vue aérienne - Septembre 2016

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'R' or 'P', located at the bottom left of the page.

Etude au cas par cas | Annexe 4: Plan du projet  
Restructuration d'un ensemble immobilier sur la commune de Paris (75001)



Plan de masse du projet - Echelle 1/400



Etude au cas par cas | Annexe 5: Photo des abords du projet  
Restructuration d'un ensemble immobilier sur la commune de Paris (75001)



Photo aérienne des abords du projet - Echelle 1/5000 - Septembre 2016

A handwritten signature or mark, possibly a stylized letter 'P' or a similar symbol, located in the bottom right corner of the page.



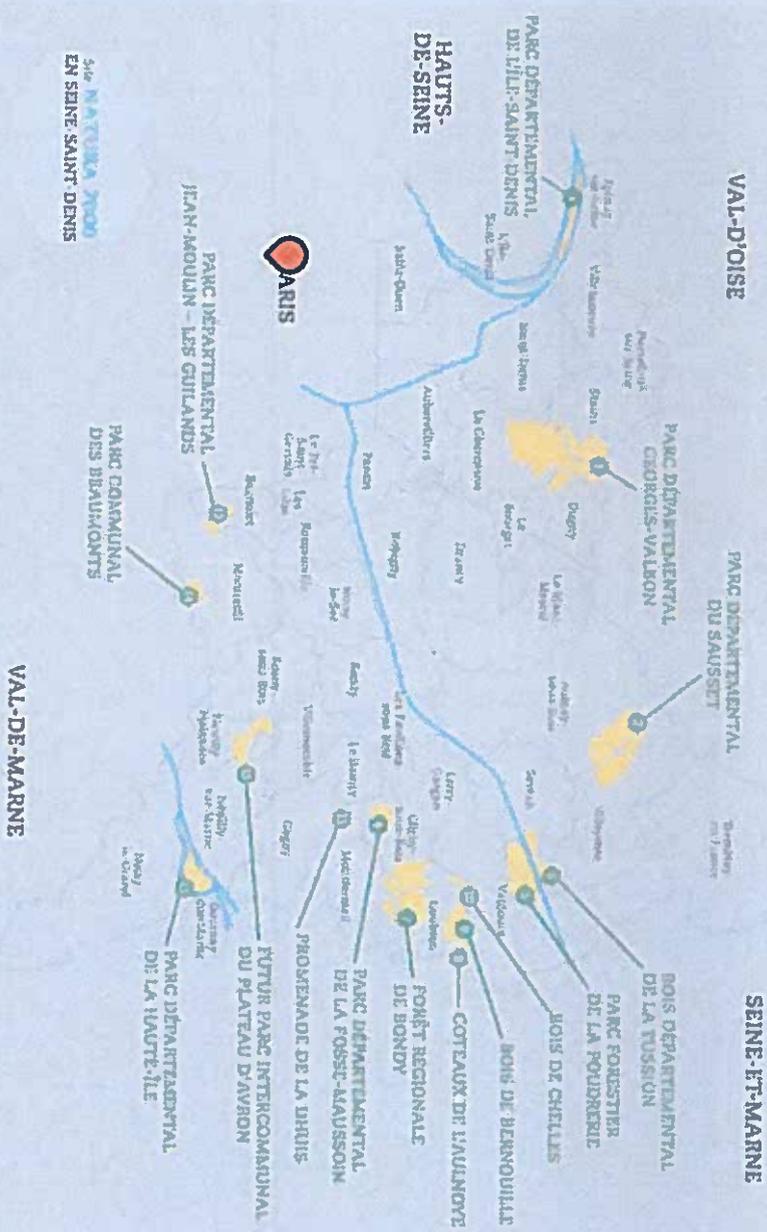
**Etude ou cas par cas | Annexe 6 : sites Natura 2000 à proximité du projet**  
Projet Cambon : 39-41 rue Cambon, 75001 Paris



X

**Etude ou cas par cas | Annexe 6 : sites Natura 2000 à proximité du projet**  
 Projet Combon : 39-41 rue Combon, 75001 Paris

Le site Natura 2000 le plus proche du projet se trouve en Seine-Saint-Denis et est constitué de 15 entités, dont la plus proche se situe à environ 5 km de la parcelle : il s'agit du parc départemental Jean Moulin – Les Guilands à Bagnolet.



▲ Site « réseau » Natura 2000 de Seine-Saint-Denis (source : Paris Info Seine Saint Denis)

*f*